

Zeitschrift:	Habitation : revue trimestrielle de la section romande de l'Association Suisse pour l'Habitat
Herausgeber:	Société de communication de l'habitat social
Band:	71 (1999)
Heft:	4
Artikel:	Entre métropolisation et concertation : la gestion des espaces publics urbains à Lausanne
Autor:	Jaccoud, Christophe
DOI:	https://doi.org/10.5169/seals-129709

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 21.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

ENTRE METROPOLISATION ET CONCERTATION:

La gestion des espaces publics urbains à Lausanne

1.LES ESPACES PUBLICS COMME « LIEUX RECENTS » DES DYNAMIQUES POLITIQUES URBAINES

Depuis plusieurs années, l'Institut de recherche sur l'environnement construit (IREC) de l'EPFL mène des travaux sur les évolutions du bassin lémanique et de ses pôles urbains, analysés comme un espace en voie de métropolisation. En d'autres termes, comme un espace et comme un système de régulation ayant à affronter et à gérer des processus sans cesse plus complexes, une reconfiguration des relations entre le local et le global, et, de manière générale, à articuler une tension entre la dimension urbaine (concurrence entre les villes, capacités d'attraction préférentielle, actions de valorisation) et la dimension municipale (production et gestion urbaines locales).

Ces changements majeurs contribuent de fait à produire une nouvelle image de la ville, cette mise en registre international contribuant à pousser la ville, sa gestion et sa planification au-delà des attentes, des usages et des traditions locaux. Mais dans le même temps, cette image ne peut se reproduire et se pérenniser sans que des réponses localisées et territorialisées soient trouvées à des problèmes de planification et de gestion des espaces urbains, et tout particulièrement ceux qui concernent les espaces publics, fortement sollicités au travers de ces nouvelles dynamiques.

La recherche, dont cet article est tiré, porte sur la problématique des espaces publics qui suscite depuis quelques années déjà un intérêt renouvelé dans la dynamique imaginaire comme dans la dynamique d'action des planificateurs et des élus. On en veut, pour premières preuves, que le sujet est fortement médiatisé par les corps constitués des villes. Et cela au point que l'on se demande si, à côté du savoir-faire nécessaire à la requalification du cadre urbain par les espaces publics, ne se développe dans le même temps et au moins aussi vite, un faire-savoir nécessaire à leur valorisation et à leur promotion. De plus, force est de constater que l'espace public tend désormais à s'étendre, en

terme d'emprise au sol notamment, au travers d'opérations urbanistiques récentes, l'espace étant de surcroît, par la grâce de cette dynamique, de plus en plus accessible de tous côtés. Ce fragment constitutif d'une « nouvelle image de la ville » paraît être efficace puisqu'il baigne désormais dans un concert de représentations partagées par les habitants, les politiques et les techniciens, débordant alors largement ses seules dimensions morphologiques et urbanistiques. L'expression « espace public » semble donc ainsi devoir accéder à un statut de cliché-type, pour une large part désaccouplé de sa fonction et des principaux registres de sens (l'architecture, l'aménagement urbain, la géographie et la sociologie urbaines) qui alimentent en même temps qu'ils s'alimentent à cette notion tout à la fois prosaïque et polysémique.

A la faveur des débats et des changements intervenus récemment dans la conduite et dans la gestion des dynamiques urbaines, la question en quelque sorte « requalifiée » des espaces publics s'est trouvée remise en selle, proprement instrumentée, révélant du coup trois phénomènes principaux, au principe d'une série d'enchaînements et de déterminations sans doute lourds de sens pour la ville et son design tant morphologique que politico-institutionnel.

En premier lieu, la montée en puissance d'un choeur d'énonciation collective des espaces publics, marquant et désignant une tendance désormais repérée et repérable à la production collective des espaces publics, leur qualité désormais reconnue de ciment de la cité les faisant du même coup émerger au catalogue des objets et des enjeux garantissant le développement harmonieux et désirable de l'espace urbain.

En second lieu, la prévalence d'une désignation et d'une qualification de type sociologique ou psychosociologique des espaces publics comme « endroit où les gens se trouvent ensemble et se trouvent bien », en rupture avec un statut antérieur de type « domaine public » regroupant sols,

services, aménagements bâtis et plantés, ainsi que voirie roulable, et dans lequel piétons et passants n'étaient qu'une variable de planification parmi d'autres.

En troisième lieu, enfin, la jonction à ce jour opérée par des espaces publics comme reformatés avec le cortège des objets transversaux qui, à l'égal du « développement équilibré », du « développement durable », de la « solidarité » et de la « citoyenneté » paraissent devoir fonctionner aujourd'hui comme autant de symboles, de blasons et d'instruments d'interrogations et de volontarismes relatifs à l'aménagement socio-urbain.

Ce désormais label, dans l'importance de son nouveau rôle et de ses nouvelles fonctionnalités, ne peut donc être dispensé d'un examen rigoureux, sous l'angle d'abord d'une interrogation sur sa signification et son contenu, sous celui, complémentairement, de son rôle pratique et symbolique à l'intérieur des nouveaux modes de gestion urbaine. Davantage, la question des espaces publics invite à repenser et à repenser la question des liens et des relations entre réflexion sur l'espace urbain et réflexion sur son organisation. Elle invite alors à considérer avec attention une autre dimension des espaces publics, les espaces publics dans l'action pourrait-on dire, dans l'action publique organisée, l'accent étant alors mis sur l'analyse du rôle des acteurs, sur les logiques politiques et administratives ainsi que sur les processus décisionnels constitués, dans un contexte de ville en changement, qui plus est travaillée par des phénomènes de métropolisation.

2.DEUX TERRAINS POUR UNE RECHERCHE LAUSANNOISE

C'est l'objectif que nous avons visé au travers d'une analyse socio-historique de la production des espaces publics à laquelle nous nous sommes livrés par le biais de deux études de cas (la place de la Gare et la place de la Navigation) et d'une enquête auprès d'instances renouvelées de la planification et de la conception des espaces publics (« CEP », « GEP », « BEP »).

Significatifs, et en cela non dénués de ressemblance, ces deux terrains le sont du point de vue de leur fonctionnalité pré-méditée et de leur valeur d'usage: l'un comme l'autre sont évoquateurs de recompositions du territoire urbain qui font converger en un même lieu une déclinaison complète d'échelles (locale, urbaine, régionale, voire internationale); l'un comme l'autre apparaissent comme des scènes intentionnellement projetées de la dynamique sociale et urbaine, traités comme des lieux de vie, de chalandise et de flux. L'un comme l'autre, enfin, désignent une attractivité socio-spatiale qui les installent alors au rang et au statut d'équipement d'agglomération. Du même coup, on pourrait faire l'hypothèse que ces deux lieux, du fait même d'un ancrage plus global ou plus globalisant, outre qu'ils articulent des dimensions locale/globale, convoquent en quelque sorte des réseaux d'acteurs plus spécifiquement tournés vers l'échelle macroterritoriale et internationale (réseaux touristiques, réseaux économiques...) et des stratégies d'intérêt davantage tournées vers la pérennisation des intérêts privés.

Significatif encore, le fait que, l'une comme l'autre, ces deux opérations d'aménagement restituait au fond des opérations d'envergure initiées dans un ancien régime politique et fonctionnel, qu'elles se déduisaient d'un ensemble de règles, de contextes opérationnels, financiers et politiques que l'on peut considérer comme révolus. Mais aussi, et surtout pourrait-on dire, bien que dépendantes, de modes de faire probablement dépassés, ces opérations n'en révèlent pas moins, à travers l'émergence progressive de nouvelles références et de nouvelles normes d'action, un certain nombre de réalités bien distinctes.

En premier lieu, la levée et la formalisation d'une pensée des espaces publics, empilant des définitions et des objectifs stratégiques à forte teneur qualitative, tels que sécurité et confort, piétonnisation et modération du trafic.

En second lieu, la mise en oeuvre d'une posture assez systématique d'ouverture des processus de conception et de décision, disqualifiant les logiques fermées et introverties, et tout particulièrement les logiques spécialisées et sectorielles issues des services techniques, pour satisfaire à des préoccupations énoncées de forme architecturale, de qualité de vie et de cohésion urbaine autant que sociale.

En troisième lieu, la mise en oeuvre d'une authentique dynamique institutionnelle, qui paraît devoir présider désormais à toute résolution des thématiques d'espaces publics, dyna-

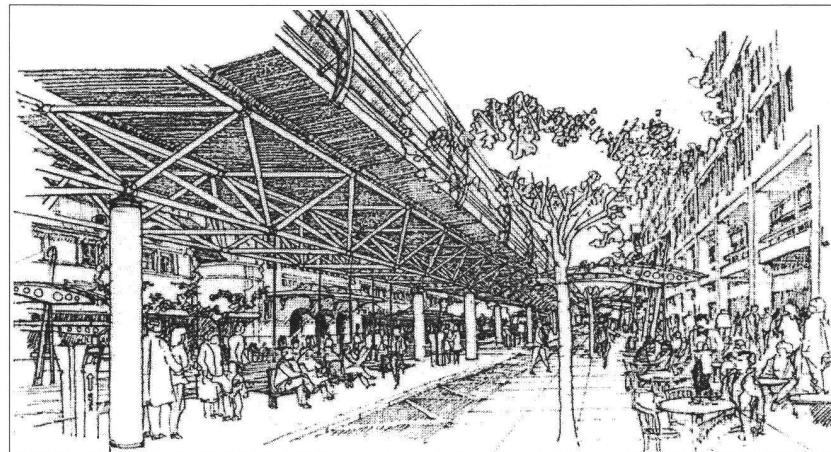


Fig.1: Projet non réalisé pour la place de la Gare, Atelier Cube

mique qui culmine au sein de ces cellules nouvelles que sont les « Groupes d'espaces publics » (GEP), le « Bureau des espaces publics » (BEP) et le « Comité des espaces publics » (CEP).

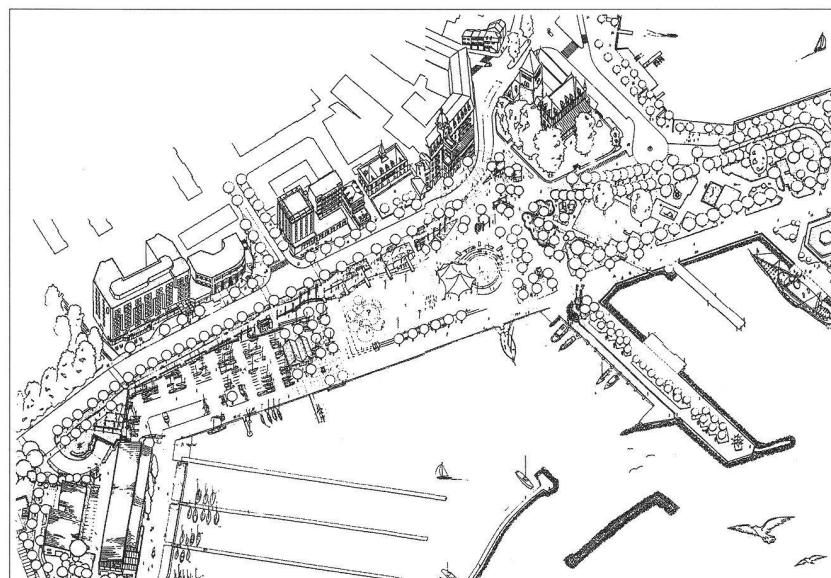
3. VERS UNE NOUVELLE INSTRUMENTATION DES ESPACES PUBLICS

Trois lieux de réflexion et de production des espaces publics ont été ainsi mis en place, dès janvier 1997, pour constituer une structure appelée à prendre le relais de procédures de concertation à la fois plus lourdes et moins régulières. Ces instances, nommées Bureau des Espaces Publics (BEP), Groupe des Espaces Publics (GEP) et Comité des Espaces Publics (CEP), s'imposent d'emblée comme des structures d'ordre vouées à traiter la problématique des espaces publics à des niveaux différents (inventarisation des problèmes généraux, études approfondies, comparaison des variantes de projets et prises de décisions...).

Dans la définition de leurs objectifs généraux, ces structures semblent s'articuler autour de trois convictions fortes: créer une interaction entre la population, les professionnels et les élus responsables; saisir, organiser et faire tenir ensemble des savoir-faire techniques sectoriels hors de toute prescription monofonctionnelle ou mononormative; faire émerger des pragmatiques ordinaires nées d'une construction commune et consensuelle des problèmes et de leurs solutions.

On le remarque, ces institutions nouvelles, outre qu'elles participent d'une technologie du changement -incarnant même le changement- et matérialisent à la fois une réorganisation des systèmes d'acteurs, le découpage de nouveaux territoires fonctionnels et le débordement des territoires administratifs et institutionnels classiques, attestent également largement du passage à une rationalité renouvelée qui soit mieux adaptée aux nouveaux enjeux et aux nouvelles com-

Fig. 2: Projet non réalisé pour la place de la Navigation, service d'urbanisme de Lausanne



plexités urbaines. Mais aussi, d'un clair souci de bousculer les cloisonnements de l'action urbanistique, en particulier quant à l'empire et à l'emprise des normes et des prescriptions, en provenance généralement des services techniques tels que le Service des routes et voirie, dont on pointe l'anachronisme, le peu de pertinence et les compétences réduites hors le contexte décisionniste et technocratique.

L'analyse du fonctionnement et des buts poursuivis par ces nouveaux lieux de réflexion et de production des espaces publics urbains "sur mesure" a permis, de son côté, d'identifier la présence et la prégnance d'un nouveau registre d'action -la politique publique des espaces publics. Celui-ci fonctionne comme pièce centrale d'une nouvelle manière de faire, de penser et de dire la ville, et singulièrement sous l'angle d'une reconfiguration des rapports entre les services techniques de la ville et des relations entretenues par les autorités avec les habitants et les associations. Et ceci au nom d'une définition de la ville reconnue désormais comme un bien commun. Un dispositif également caractérisé par l'ouverture à des principes de coopération, à la reconnaissance des aspirations particulières et par l'effacement des alibis techniques ou hiérarchiques.

Indices concrets d'un modèle de réno-

vation de la ville et de ses espaces, d'un modèle de rénovation de la gestion de la production urbaine, ainsi que d'un modèle transversal d'ajustement institutionnel à une réalité urbaine instable et fragmentée, ces cellules de production et de gestion des espaces publics peuvent être décrites aussi comme la trace et la preuve de l'énonciation d'un nouveau pragmatisme et comme l'expression de la nécessaire prise en compte d'une complexification accrue des dynamiques urbaines qui constraint désormais à expérimenter de nouvelles rationalités d'action.

POUR CONCLURE: NOUVELLE MORALE ET NOUVELLE STRATEGIE

La recherche, à son terme, a permis de porter au jour deux phénomènes principaux. Il est apparu d'abord que la « vérité » ponctuelle et locale des espaces publics lausannois, relevait d'une problématique à la fois plus ample et plus globalisante, et qu'elle concernait très directement une mutation des modèles de l'intervention publique en matière d'aménagement urbain. Et qu'il importait dès lors de restituer comment des volontés de réformes et de « modernisation » appelaient des transformations pratiques et symboliques du territoire urbain, cela afin de donner une forme

nouvelle à cette nouvelle efficacité de l'oeuvre.

Il apparaît ensuite que, si de telles initiatives semblaient de prime abord marquer quelque chose comme un retrait ou un repli de l'action publique, elles nous paraissent caractériser plutôt un volontarisme politico-administratif comme reconfiguré, et plus encore sans doute, des modalités renouvelées de gouvernement urbain reposant, grosso modo, sur quatre piliers principaux: la collaboration des acteurs privés et des acteurs publics dans la mise en oeuvre de certaines dimensions des politiques urbaines; l'adaptation et la contextualisation des démarches et des procédures au gré des situations, des conjonctures, des rapports de force et des acteurs locaux; l'auto-limitation de l'intervention publique; enfin, la mise en oeuvre d'un modèle d'autorité finalement plus coopératif que hiérarchique.

Tout se déroulant désormais comme si l'affirmation d'un projet urbain et d'une politique urbaine volontariste devait passer tout à la fois par l'affirmation d'une éthique et d'une méthodologie explicites et formalisées en même temps que par le recours à des modalités opérationnelles en quelque sorte dépolitisées, consensuelles et interactives.

*Christophe Jaccoud, EPFL
Marcus Zepf, EPFL*

Lignum Cedotec



Vous êtes : architecte, ingénieur, maître d'œuvre, enseignant, étudiant, simple particulier.

Vous souhaitez : construire, obtenir des informations, vous documenter, avoir un avis autorisé.

NOUS SOMMES À VOTRE DISPOSITION

Notre but: promouvoir l'utilisation du bois

Nos prestations :

- des conseils techniques aux professionnels et aux particuliers
- des aides techniques à la conception
- des expertises
- des publications techniques
- des traductions allemand - français
- des expositions et des animations
- des cours de formation

Centre dendrotechnique Union suisse en faveur du bois En Budron H6, 1052 Le Mont-sur-Lausanne
 Téléphone: ++41 (0)21 652 62 22 Télécopie: ++ (0)21 652 93 41 E-mail: cedotec@gve.ch Web: <http://www.lignum.ch>
 Habitation contiguë, Lausanne Architecte: Atelier Cube, Lausanne Photo: Cuendet, Clarens